



Une étude mandatée par l'Association genevoise des écoles privées (AGEP) chiffre l'impact économique des écoles privées à Genève. Un impact considérable. En effet, plus de 14% des élèves scolarisés dans le canton suivent des cours dans ce type d'établissements. Ces effectifs ont augmenté de 40% entre 2000 et 2007.

Boom des écoles privées à Genève: une offre complémentaire

«Généve est une région qui accorde une très grande importance à l'enseignement dans une comparaison nationale et internationale. (...) Le canton est la région de Suisse qui possède à la fois un des plus grands nombres d'écoles privées (quarante-trois sont affiliées à l'Association genevoise des écoles privées - AGEP), ainsi que la plus grande proportion d'élèves et le plus grand nombre d'effectifs dans l'enseignement privé.»

Ce constat est posé en remarque liminaire du récent rapport «Les écoles privées genevoises: un atout pour Genève». Les pages qui suivent chiffrent et analysent le poids économique d'un secteur qui souffrait de ne pas posséder une photographie montrant dans le détail ses atouts et les raisons de son attractivité.

Pas de compétition entre les écoles publiques et privées

«Genève possède un système éducatif complémentaire», explique d'emblée Norbert Hoerster, président de l'AGEP, à l'origine du mandat donné à l'entreprise COGIT SA Bâle pour réaliser l'étude d'impact. Par «complémentaire», il faut entendre que les enseignements public et privé ne sont pas «en compétition». Au contraire: «Notre offre n'est pas identique. D'ailleurs nous but n'est pas de demander quoi que ce soit à l'Etat, sinon des conditions cadre satisfaisantes. Je pense ici, par exemple, aux investissements, des actions

pour favoriser l'obtention de crédits seraient bienvenues.»

Pas de demandes précises, donc, dans le rapport, ni de cahier des doléances, mais plutôt des tableaux et des statistiques qui soulignent les récents succès des écoles privées genevoises.

Des taux de croissance annuel de 4 à 5,5%

Des succès en termes d'effectifs tout d'abord. En effet, si le nombre d'inscrits dans l'ensemble du système d'enseignement genevois (public et privé - cours qui vont de la période pré-primaire au secondaire II) a progressé de 11,7% entre 2000 et 2007, ce pourcentage cache

Il faut aussi s'intéresser à leur apport immatériel.

des rythmes de croissance différents. Ainsi, dans l'enseignement public le nombre d'élèves est passé de 62 934 à 68 028, soit une augmentation totale de 8,1%, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 1 à 1,5%. Dans le même temps, la progression observée dans l'enseignement privé était de 40,2%, soit 3197 élèves de plus (pour un effectif total de 11 156 élèves en 2007). Cette augmentation correspond à un taux de croissance annuel de 4 à 5,5%.

La progression plus rapide des effectifs dans l'enseignement privé par rapport au secteur public peut être constatée dans quasiment tous les degrés scolaires. Toutefois, la hausse est particulièrement forte (+64%) pour le niveau correspondant au cycle d'orientation.

Les écoles privées du canton groupent 14% des élèves

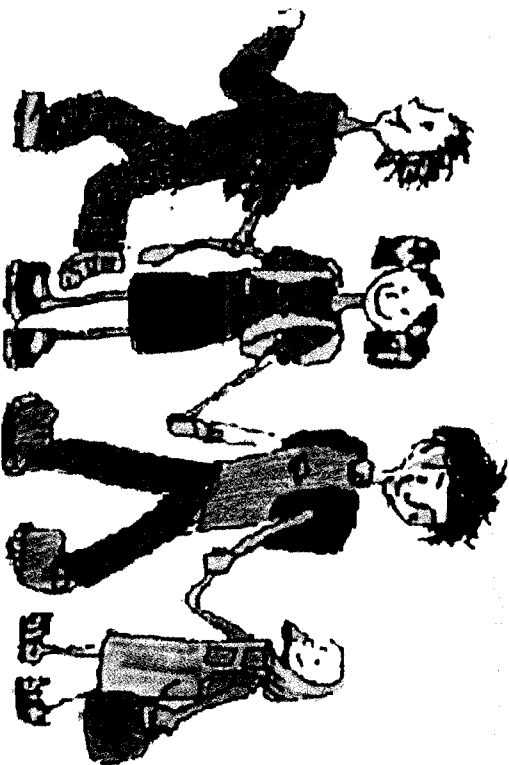
Plus généralement, «tous les indicateurs montrent que depuis quelques années les écoles privées prennent de plus en plus d'importance à Genève», commente Wolf Zinkl, l'auteur du rapport commandé par l'AGEP.

Et en effet, si on compare les chiffres, on se rend compte que non seulement le nombre d'élèves dans les écoles privées genevoises a progressé, mais encore que le ratio entre l'enseignement privé et l'enseignement public a évolué continuellement en faveur du secteur privé. Aujourd'hui, les écoles privées du canton groupent quelque 14% des élèves. Ce chiffre était de 11,2% en 2000.

Dernier point concernant les détails de l'étude liés aux élèves: contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas uniquement de filles et de fils d'expatriés ou de fonctionnaires internationaux puisque quelque 50% des étudiants sont nés à Genève.

Un impact économique évalué à 349 millions de francs

Quant à l'impact économique des écoles privées, il est consi-



Ecoles privées genevoises: un taux de croissance annuel de 4 à 5,5%.

derable puisqu'il atteint plus de 345 millions de francs, sans compter les trois mille emplois rattachés à ce secteur. Comment arrive-t-on à un tel chiffre? En premier lieu, Genève devrait payer s'il reprenait à son compte les formations proposées par les écoles privées. Ce coût s'établit à 198,6 millions de francs. Ensuite on ajoute les dépenses théoriques des élèves (31,8 millions de francs) et les

effets économiques financiers quantitatifs indirects (115,2 millions de francs - somme qui représente les répercussions des dépenses des écoles privées et de leurs élèves sur d'autres acteurs économiques présents à Genève).

«Finalement, pour compléter l'analyse et avoir une bonne vue d'ensemble du poids économique réel des écoles privées genevoises, il faut s'intéresser à ce qui est immatériel: l'image de la Genève internationale qui se trouve renforcée grâce à l'offre de formation privée, bien plus diversifiée que dans le secteur public, avec des choix possibles entre plusieurs cursus (genevois, allemand, français, américain, etc.), des langues d'enseignement diverses et des approches pédagogiques plurielles», insiste Wolf Zinkl.

■ Grégoire Tesnier

Des perspectives d'avenir prometteuses

L'étude de COGIT SA Bâle souligne ce point: l'augmentation considérable des effectifs dans les écoles privées genevoises et le gain en importance de ces dernières par rapport à l'enseignement public n'est pas un phénomène passager. On envisage aujourd'hui plus de mille candidats sur les listes d'attente des écoles privées. Si le rythme de croissance des effectifs

devait se maintenir au niveau actuel, le nombre d'élèves dans l'enseignement privé atteindrait 15 500 en 2013, contre plus de 11 000 cette année. Cela correspondrait à presque 20% des effectifs dans le système global d'enseignement cantonal.

■ GT